

Publication d'informations relative à la production

Cahier des charges de l'initiative UFE

La publication d'informations est réalisée à l'initiative des producteurs.

Elle vise des données de production réalisées, publiées « ex-post », et des données prévisionnelles, publiées « ex-ante ».

Les données seront publiées de manière agrégée par filière de production, tous acteurs confondus (Nucléaire, Charbon et Gaz, Fioul et moyens de pointe, Hydraulique et Autres).

Production réalisée :

- Publication quotidienne, par filière, à 16h30, des réalisations de la veille au pas horaire
- Publication hebdomadaire, chaque mardi, du taux de remplissage du stock hydraulique agrégé « France » exprimé en % du stock maximal.
- Publication le jour même à chaque exercice d'un signal EJP.

Capacités installées :

- Publication de la capacité installée mensuelle, par filière, et de son évolution prévisible sur les prochaines années avec un horizon de 3 années.

La puissance installée sera remise à jour chaque fois que sera rendue publique, une décision de nouveau projet, une décision de modification de capacité de production sur des installations existantes, une décision de retrait d'exploitation. Les informations seront remises à jour selon les évolutions des calendriers prévisionnels de mise en œuvre effective de ces décisions.

La publication de données prévisionnelles de capacité installée et de disponibilité identifiera de manière distincte les capacités hydrauliques « de lacs » et « fil de l'eau et éclusées ».

La puissance EJP effaçable estimée sera indiquée pour l'hiver à venir.

Disponibilité prévisionnelle des capacités installées :

- Mise à jour quotidienne, chaque jour ouvrable, en J à 10h, de la puissance disponible prévisionnelle journalière à la pointe, par filière, sur la base des informations disponibles en J à 7h, pour chaque jour J+1 à J+7.
- Mise à jour hebdomadaire, chaque vendredi à 10 heures, de la puissance disponible prévisionnelle hebdomadaire à la pointe, par filière, pour chaque semaine S + 2 à S + 13 (soit 3 mois de visibilité).
- Mise à jour mensuelle, chaque deuxième vendredi du mois à 10 heures, de la puissance disponible prévisionnelle hebdomadaire, par filière, des semaines S+14 à S+156 ce qui donne une vision prévisionnelle à 3 ans des arrêts programmés pour entretien des installations.

Compte tenu du nombre réduit de cycles combinés à gaz aujourd'hui installés en France, les informations relatives aux installations consommant du gaz naturel seront agrégées avec celles de la filière charbon dans un premier temps. Elles seront séparées dès lors que le nombre d'installations « cycle combiné à gaz » en France sera supérieur ou égal à 3.

Les publications visent la production des installations de puissance supérieure à 20 MW.